

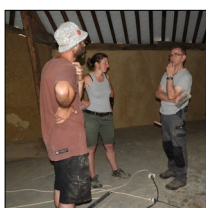
Stage d'initiation au savoir-faire Enduit intérieur terre/chaux

Démonstration d'un mur en bois cordé

Bernay, le 30 juin 2018



Par un heureux concours de circonstance, Bernay est une des rares villes normandes de moyenne importance à ne pas avoir été dévastée par le second conflit mondial. Son architecture, pittoresque et variée est donc le fruit d'une longue histoire auquel participe la propriété qui accueillait le stage du jour. Située rue de Lisieux, à proximité, d'une des portes médiévales et d'un rempart (aujourd'hui disparus), la maison date du XIX^{ème} siècle mais elle s'est coulée dans un parcellaire plus ancien. C'est pourquoi ses 1450 m² de terrain sont composés de trois jardins, espaces morcelés aux formes hétéroclites, fruit de la pression mobilière, de nombreux divisions, partages et rachats. Les bâtiments les agrémentant, épousent ses limites biscornues derrière des façades rectilignes. L'usage de ces différentes annexes n'est pas clairement définie, au service d'un peu d'élevage peut-être de quelques artisans ... Leur restauration n'est pas des plus aisées, le pan de bois prédomine et son entretien se confronte aux mitoyennetés, les espaces intérieurs relèvent rarement du quadrilatère. Mais c'est à cette tâche de sauvegarde que se sont attelés les actuels propriétaires, se souvenant du temps où leur grands parents venaient y déposer leur chevaux et carrioles les jours de marché. Bravo à eux, car c'est souvent ce type de bâti secondaire qui donne son charme à l'ensemble, leur lente destruction crée des espaces ouverts qui dénaturent trop souvent villes et villages !



Mise en œuvre :

Enduit de finition

- Fabrication de l'enduit : terre locale tamisée, sablon coloré tamisé, anas de lin, chaux aérienne CL 90
- Application à la truelle, lissage à la taloche.

Le bois cordé : une technique traditionnelle venue d'ailleurs

Originnaire du Canada, utilisée en France, notamment en Charente, Jura et Yonne, cette technique est un exemple de plus, des possibilités constructives qu'offre l'alliance du bois et de la terre.

Une première partie d'un mur de la grange a été déjà réalisée, il s'agissait de monter un ou deux rangs de démonstration.

La partie basse du mur repose sur une fondation, surélevée de deux rangs de briques pleines. Au dessus, le mur est constitué de bûches écorcées de bois brut très sec. Les bûches sont débitées dans des billots de troncs en châtaignier, et refendues en quartiers à l'aide d'un Coutre (outil de fer acéré et tranchant). Les bûches sont sciées à la longueur désirée (généralement entre 30 et 60 cm) ici en 33 cm. Le montage est, avec un mortier constitué dans le cas présent d'argile saine et d'un peu de chaux aérienne, en rangées de bûches successives qui ne se touchent pas (1 à 2 doigts d'écartement). Ici, il s'agit d'un mur simple d'une remise sans isolation intermédiaire. (Au premier plan un tas de briques rudimentaires ADOBE.)



maisons
paysannes
de l'eure

Association pour la sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager
<http://maisons-paysannes.org/delégation> EURE - TEL 09 64 34 21 53 -
Courriel : eure@maisons-paysannes.org
Délégation Départementale de Maisons Paysannes de France -
8 passage des deux Soeurs - 75009 PARIS